

Association LE VENT TOURNE SUR JOUHET

Compte rendu provisoire de l'assemblée générale
tenue le jeudi 13 novembre 2025 à Jouhet.

Ordre du jour

- 1) Approbation de l'ordre du jour
- 2) Approbation du CR de la AG de 2024
- 3) Rapport moral du président
- 4) Rapport d'activité du secrétaire
- 5) Rapport financier de la trésorière de l'association
- 6) Projets pour 2026
- 7) Montant de la cotisation
- 8) Budget prévisionnel de l'association
- 9) Election du CA
- 10) Questions diverses

1) L'ordre du jour est approuvé

2) Le CR de l'AG de 2024 est approuvé

3) Le président donne un aperçu des actions effectuées par l'association en 2025 et de celles qui devraient être accomplies en 2026. Il regrette le peu d'adhésions, beaucoup de jouhétiens considérant que les projets d'éoliennes ont peu de chance de voir le jour.

Les courriers adressés à 7 élus de la région Nouvelle Aquitaine , ainsi qu'à M. le Préfet ,Mme la Ministre de la Culture et à Mme la directrice de L'UNESCO , impriment l'association dans une cohérente opposition aux parcs éoliens , au regard de la sauvegarde de la vallée de la Gartempe.

4) Le secrétaire donne le détail des activités de l'association :

- distribution de tracts
- organisation d'une journée biodiversité avec l'association Anima'Jouhet afin de montrer les richesses de notre terroir à protéger.
- participation à la manifestation ayant eu lieu à Lathus
- rencontre avec la CCVG
- rencontre avec le maire de Jouhet (qui considère que les éoliennes étaient une source de revenus pour la commune) et le maire d'Haims qui constate que des éoliennes à Jouhet apporteraient leurs nuisances au bourg d'Haims sans aucune retombée financière
- organisation d'une réunion d'information destinée aux riverains des projets d'éoliennes en cours

5) La trésorière présente le rapport financier qui est validé par un vote à l'unanimité (voir en annexe)

6) Les projets pour 2026 sont discutés :

- mettre un encart dans le bulletin municipal,
- prendre rendez vous avec les candidats aux élections municipales, puis avec les élus
- rencontrer les maires des communes de la « vallée des fresques »
- adhérer à la Fédération départementale
- écrire aux syndicats agricoles pour leur demander leur avis sur les champs de panneaux photovoltaïques (ce projet d'action mérite d'être discuté avant réalisation, tous les participants n'étant pas d'accord sur les modalités)

7) le montant de la cotisation reste fixé à 5 € (10€ de soutien)

8) La trésorière propose un budget prévisionnel qui est accepté (voir en annexe)

9) On procède à l'élection du CA : sont élus, Jean-Luc Duquesne, Marie Duquesne, Jean-Eudes Arlot et Christopher Zoerb. Le bureau devient : Jean-Luc Duquesne, président, Marie Duquesne, trésorière, Christopher Zoerb, vice-président et Jean-Eudes Arlot secrétaire.

10) Il n'y a pas de questions diverses

Le secrétaire, Jean-Eudes Arlot